L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.
No. 91, RUE CHARTRES.

JOURNAL QUOTIDIEN..... $10
DO. TRIS-HEBDOMADAIRE, $10 } payable d'avance.

NOUVELLE-ORLEANS;
MERCREDI MATIN, 10 FEVRIER 1841.

POUR GOUVERNEUR :
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

CONSEIL DE LA Ire. MUNICIPALITE.

Le conseil de la première municipalité s'occupe activement des intérêts de ses constituants. Le placement des traverses en pierre aux intersections des rues est une amélioration à laquelle on ne manait trop applaudir. On doit aussi lui savoir gré d'avoir fait mettre des auvents aux allées extérieures du marché aux boucheries. Mais il lui reste encore beaucoup à faire.

Sans parler des auvents que réclame la halle aux légumes et de la réforme indispensable dans le système d'éclairage, le numérotage des rues doit appeler sans délai la sérieuse attention du conseil.

Une grande partie des inscriptions portant les noms des rues ont disparu et bien peu de maisons portent un numéro.

Il en résulte une entrave très préjudiciable à l'expédition des affaires de toute nature. On doit en effet comprendre que les shérifs, les greffiers des cours, les notaires, le commerce et toute la partie active de la population en général soient forcés par l'incertitude des adresses à perdre un temps précieux.

Une petite ville peut très bien se passer de numérotage des rues parce que tout le monde s'y connaît et qu'il est aisé de trouver la demeure de ceux qu'on veut voir; mais il n'en saurait être de même dans une grande cité, et dès lors un numérotage régulier devient indispensable.

Il y a déjà eu une ordonnance passée à cet effet; mais il se trouvait dans cette ordonnance une disposition qui en a rendu jusqu'à présent l'exécution impossible et qu'il faut absolument modifier.

L'ordonnance à laquelle nous faisons allusion porte en effet "qu'il sera procédé par devant le maire à l'adjudication au rabais de l'entreprise du numérotage des maisons et que l'entrepreneur sera tenu de se "faire payer par les propriétaires des maisons."

Evidemment on a voulu employer simultanément deux systèmes incompatibles.

Le conseil peut obtenir le numérotage: 1° en imposant aux propriétaires l'obligation de faire numéroter leurs maisons dans un temps donné sous la direction du voyer, sous peine d'encourir une pénalité quelconque; 2° en offrant au rabais l'entreprise du numérotage de toutes les maisons.

Ce dernier mode est sans contredit le meilleur et le plus économique; mais il faut que le trésor municipal paie l'entrepreneur sauf à se faire rembourser par les propriétaires; car il est évident que si l'entrepreneur doit réclamer son paiement des propriétaires individuellement, il ne se chargera point d'une entreprise dont les frais de recouvrement absorberaient et au-delà les bénéfices.

Un entrepreneur aimerait mieux donner six mois et un an de terme à la municipalité pour obtenir son paiement et faire le travail à moitié prix, que d'être obligé de réclamer de chaque propriétaire le misérable montant du pontage d'un numéro.

Pourquoi ne donnerait-on pas l'entreprise au rabais pour le prix et pour les termes de paiement? ou pour le prix seulement en fixant d'avance à conditions de paiement qu'offre la municipalité? Et pourquoi la municipalité n'ajouterait elle pas à la quote de taxes de chaque propriétaire la part des frais de numérotage?

De cette façon le numérotage serait vite, bien et régulièrement fait à un prix très minime et les propriétaires en paieraient leur part en payant leurs taxes annuelles, c'est-à-dire sans s'en apercevoir.

Nous pensons qu'il suffira de ces suggestions pour que le conseil s'occupe de ce sujet si important pour toutes les classes de la population de notre cité.

ORATEURS AMERICAINS.— Le dernier numéro du *Quarterly Review* de Londres consacre un assez long article à l'appréciation des orateurs de notre pays. Cette publication a si rarement parlé jusqu'à ce jour de l'Amérique et des Américains sans les traiter fort mal, qu'on pouvait craindre de trouver dans cette appréciation le même esprit de dénigrement et d'injustice. On a donc été fort agréablement surpris d'y trouver de la connaissance, de la modération et de la sincérité. L'écrivain n'a pas marqué de signaler les imperfections de nos orateurs, mais en même temps il a en tenir compte de leurs qualités. Il a été occupé en détail de certains d'entr'eux, et tout en donnant sur eux des détails biographiques exacts, il a su aborder les grandes questions auxquelles ils se sont mêlés. Il met au premier rang Patrick Henry, John Adams, Fisher Ames, John Quincy Adams, Josiah Quincy, William Wirt, Joseph Story, John Randolph, John C. Calhoun, Henry Clay, Edward Everett et Daniel Webster; mais il se prononce surtout en faveur de Patrick Henry, "c'était, dit il, le seul orateur qui eût nous de force et de feu pour imprimer ses paroles même et ses images dans l'esprit de ses auditeurs et pour les lier indissolublement aux meilleures traditions du pays. Il possédait ce *vis viridis* naturel, ce génie inné de l'éloquence à un si haut point peut-être que tous les orateurs modernes, vivans ou morts, si toutefois l'on excepte Chatham et Mirabeau." Nous tâcherons de donner à nos lecteurs des fragmens de ce beau travail de critique anglais.

RAPPORT DU
SENAT DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Séance du 9 février.

Le sénateur procède à l'appel nominal et donne lecture du procès verbal de la séance précédente.

Le Sénat reçoit un message du gouverneur.

M. Bonneau présente des requêtes et présente un bill relatif à l'administration de la ville des Natchitoches.

M. Hiriart obtient la dispense des réglemens et présente un bill pour amender les articles 644 et 646 du code de procédure.

M. M. Scott de Bâton-Rouge, sans avis préalable, présente un bill relatif aux améliorations de la Rivière Rouge.

M. Scott de Pélicians, sans avis préalable, présente un bill relatif à la nomination d'un street de district et pour les paroisses Est et Ouest Feliciana et Est Baton-Rouge.

M. Sparrow conformément à l'avis qu'il en a donné précédemment, présente un bill pour activer les inondations du fleuve à la Nouvelle-Cottage, dans la paroisse de Madison.

M. Scott de Baton-Rouge, présente de même un relatif au parlementaire de l'Est, signé par un certain nombre de citoyens de la ville de Baton-Rouge. Ce mémoire est référé au comité du parlementaire.

M. Waggaman présente sans avis préalable, un bill relatif à la Compagnie du barage de Gaz de la Nouvelle-Orléans.

M. Walker sans avis préalable, présente un bill relatif à la route de Springfield, dans la paroisse de Lafayette; sans qu'un autre bill relatif aux chemins et levées dans la paroisse des Rapides.

M. Armant au nom du comité d'enrôlement, déclare dûment enrolé l'acte allouant une appropriation pour l'établissement d'une école publique dans cette partie de la paroisse de Carroll au-delà du cours de la rivière Ouachita.

L'ordre spécial du jour appelle la considération du Sénat sur un bill présenté par M. Downs, relatif aux sécheries.

M. Hy. faire remarquer que les premiers sections du bill ne pouvons s'appliquer à la Nouvelle-Orléans, et qu'il se trouvait dans la partie de la rivière comprise entre la paroisse d'Orléans et les dernières dispositions qu'il serait absolument impossible d'exécuter, attendu que le mode de procédure adopté dans la Nouvelle-Orléans est spécial.

M. Wellis pense qu'il serait plus convenable d'introduire dans ce bill des sections particulières pour la paroisse d'Orléans, et maintenir à comprendre tout l'Etat dans les dispositions du bill.

M. Hoa prend de nouveau la parole pour démontrer l'impossibilité de procéder régulièrement au scrutin, chaque jour de l'élection à la Nouvelle-Orléans.

M. Downs réplique que l'objet de la loi est surtout d'établir l'uniformité dans les opérations de l'Etat. S'il est besoin d'un dispositon particulière pour la Nouvelle-Orléans, il est facile de la amprendre dans le bill, pour ne pas compromettre le système général. Le sénateur de Dutchitoches ne que l'on peut aussi mal procéder au dépouillement, chaque jour à quatre heures du après-midi, après avoir tous les scrutins ouverts depuis deux heures du matin. M. Hoa s'oppose fortement à la disposition qui détermine que le dépouillement aura lieu à la fin de chaque jour, pendant la durée des élections. Il est certain que si ce système mode était adopté, on en verrait bientôt les fâcheux résultats. Des trop d'ennemis de discorde se mêlent à nos élections, et ils ne cesseraient pas de rendre un nouvel aliment à ce foyer dont la chaleur embrase. Le sénateur de Pointe-Coupée a bien connaître en outre la nouvelle loi comme étant absolument inexécutable dans son application. Il faut considérer que la ville, en raison de son immense population, présente un grand nombre d'obstacles qui ne se rencontrent pas à la campagne. Il n'est pas tout jusqu'à sa situation respective des différens quartiers d'échelons à la Nouvelle-Orléans et l'Est qu'il se trouve aucun pouvoir de procéder au dépouillement, et ce mode n'est pas nécessairement des délais qui se permettent pas l'exécution de la loi proposée. Il y a deux ans, on avait proposé de fixer un seul jour d'élection, au moyen d'un de bisaïeux un nombre suffisant de district, ce mode serait sans conteste le meilleur, il assurait une force à l'intérêt, tandis que le dépouillement durant trois jours demeurait sans assurés à toutes sortes d'abus.

M. Cazaux demande s'il n'est pas nécessaire pour donner la préférence au mode qui bornerait à la durée de l'élection à un seul jour, et qui, tout en assurant la sécurité du scrutin, ne pourrait pas, à Baltimore, convoquer plus de mille votants, tandis que dans la Nouvelle-Orléans, et que loin qu'il en résulte aucun inconvénient, il n'est parde ville au contraire qui ne se trouve dans le cas de passer avec plus d'ordre et d'une manière plus paisible. Si l'on adoptait le mode proposé dans la section, il en résulterait que les élections seraient plus coûteuses, plus longues et plus pénibles. Du reste, l'honorable sénateur voteraïs pour le système présenté par son collègue d'Orléans, en bien il ne voit point le système.

M. Hoa demande le rapport de la section. Il est évident pour lui que les électi au bénéfice du droit de suffrage accordé en vertu de la possession de terres publiques.

Le Sénat s'occupe à huis-clos, d'un message écrit du gouverneur.

(*Rapporté pour l'Abeille.*)
CHAMBRE DES REPRESENTANTS,
MARDI, 9 *Février* 1841.

Pétitions, mémoires et résolutions.

M. Swayne: Pétitions de plusieurs habitants de la paroisse St. Landry, qui demandent que la somme de 1000 dollars qui vient d'être allouée à la route du Cypre, soit mise à un comité spécial composé de MM. Swayne, Voorhies et Taylor.—M. Bedford: Pétition du président et des directeurs de la Compagnie d'assurance de Commerce de cette ville. Renvoyée au comité de finances.—M. Morse: Pétition de E. M. Foster, renvoyée au comité des réclamations.—M. Hardee: Pétition de Jean Bernard, qui demande son élargissement à la loi sur l'emprisonnement pour dette; renvoyé au comité judiciaire.

M. Winchester, en lieu du comité judiciaire, rapporte à la vote pour amplifier l'introduction dans l'Etat des

AFFAIRES DU SUD.

Nous apprenons par la goélette Caroline, venue à Baltimore d'Alvay, petit port aux environs d'Arica, après 17 jours de traversée, qu'après quelques nouvelles de nos deux pays.

La République de Bolivie est toujours dans un état de grande fermentation, et l'opinion générale était qu'une révolution allait prochainement éclater en faveur de Santa Cruz. Dans l'attente de cet événement, les Péruviens se préparent à la guerre; ils commencent leurs forces et n'attendent au premier signal à l'un des partis insurrectionnels.

Voici en quoi dit à ce sujet une lettre particulière d'Islay, du 12 novembre 1840: "Le bruit d'une guerre prochaine entre le Pérou et la Bolivie se confirme de plus en plus, et l'on s'attend à la voir éclater d'un instant à l'autre. J'ai vu des lettres de la capitale du Pérou qui disent que la Bolivie est menacée d'une invasion, et je sais que les hautes classes de la population dans cette dernière république se prononcent fortement contre le gouvernement actuel. Ceux qui y possèdent de grands intérêts redoutent une révolution et les Péruviens qui jadis y entrer pour se joindre à l'un des deux partis. L'avenir est bien sombre et bien à craindre."

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE.
Nlle.-Orléans, le 9 fév. 1841.

COTON—Arrivé depuis le 5 courant, Louisiane et Mississipi 12067 balles—Tennessee et North Alabama 1298; Arkansas 771; Mobile 208; ensemble 14344 balles, ce qui élève les arrivages depuis le 1er. oct. ber à 420,676 balles contre 464,800 qu'à la même époque de l'année dernière.

Il a été expédié dans le même espace de temps 8 Liverpool 4084 balles; au Havre, 3031; à Marseilles 1300, à la Havane 414, à Boston. 3361, à New-York, 1490, en tout 14 200, ce qui diminue le stock de 900 balles et le laisse à 102,311 b. contre 111,256 dont il se composait l'an dernier à cette époque.

ETAT DU COTON.

1840. 1 Oct. Stock en mains,		39728
Reçu les 9 derniers jours	14200	
Précédemment,	422,476	436676
Exporté pendant les 9 derniers jours	14344	
Précédemment,	320,791	335135
Stock en main		102,311

Lemarché n'a pas été animé pendant ces 3 derniers jours d'affaires. Les acheteurs paraissent peu disposés à opérer aux prix actuels et les détenteurs ne semblent pas l'être non plus à baisser leurs prétentions. Dans cet état de choses les affaires ont été bornées aux besoins immédiats des acheteurs; il s'est vendu samedi 3000 balles, hier 1850 et aujourd'hui 3,000 balles, à des prix que nous croyons être un peu en faveur des acheteurs. Nous donnons sur ces ventes les détails suivants :—236 balles Louisiane et Mississipi à 10 cents; 41 à 11; 10 à 10 1/2; 415 à — ; 387 à 9 3/4; 110 à 9 1/2; 146 à 9; 40 à 10; 40 à 11; 81 à 11 1/2; 21 à 10 1/2; 106 à 9 1/4; 141 à 9 1/2; 64 à 9 3/4; 107 à 11; 28 à 11 1/2; 127 à 10 1/2; 180 à 9 1/2; 66 à 9 1/2; 62 à 9; 190 à 9 1/2; et 62 à 9 3/4.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Correspondant à celle de Hâvre.

	Louisiane et Mississipi.
Ordinaire et bas, de	9 3/4 à 9
Ordinaire,	9 1/4 à 9 3/4
Bon ordinaire,	10 à 10 1/2
Bon ordinaire et petit fibreux,	10 3/4 à 10 3/4
Peut se créer et coarse,	11 à 11 1/2

On nous prie d'insérer la communication suivante:

Un comité institué sous l'approbation de son Excellence le maréchal de RAPELLEN qui vient de se mettre en relation avec le Pérou, a publié un manifeste dans lequel il est dit que le Pérou, pour la défense de ses droits, a conclu avec la Bolivie un traité d'alliance offensive et défensive.

Cet élevés, pour l'exécution du produit des droits sur les ports de la mer, ordonnants qu'il soit distribué aux hospices des orphelins de la Nouvelle-Orléans.

Les personnes qui apportent le dépôt de somme et aux quelles les lettres dont chacun des membres du comité des orphelins de la Nouvelle-Orléans, en leur qualité de commissaires pour des bienfaitrices sont ouvertes, sont priées de les présenter à la Bourse St. Louis, aux bureaux de Mr. Gaudin, Alexandre.

Pour la ville, Municipalité—chez M. Lothier, notaire, rue des rues Jules & Camp.

Pour la ville, Municipalité—chez M. le colonel Cavalier, quincaillerie des rues Moreau et du Port. 10fev—3

PREMIERE LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Pour le prix de fondation, en mémoire de NAPOLEON.

Mercredi prochain, 10 février, au

GRAND BAL D'ENFANS
Qui a eu lieu à la
GRAND'BAL PARE,

Le bal d'enfans commencera à 8 heures et finira à 9. Le grand bal aura lieu immédiatement après.

Prix d'entrée, $1 00
Cavalier, 2 00

Après le bal d'enfans les spectateurs ne pourront pas rester dans la salle.

Le 10 février au soir à 10 heures, les portes seront ouvertes à l'heureux Bal Masqué.

SALLE ST. LOUIS.

Une nouvelle liste des souscripteurs au BAL DEGUISE, tenu au Bureau de la Salle de Bal, les personnes dont les noms suivent ont été nommés commissaires.

Henry Tibbs, Thipolite Zacharie,
Robt. T. Armstrong, Emile Perillat
Victor Vinlaire, G. Pitkeill
E. B. Harris, M. Grivot,
Robert Richardson.

Les noms marqués d'un astérique sont ceux du comité d'invitation. 10 fev—3

SALLE D'ORLEANS.
MERCREDI 10 FEVRIER.
BAL MASQUE.

Les bals continueront à avoir lieu les lundis, mercredis et samedis soirs durant la mise.

Prix d'entrée—Cavaliers, $2.
10 fev MIYAUD.

SALLE DE LA LOUISIANE.
JEUDI SOIR, 11 FEVRIER.
BAL PARE ET MASQUE.

Prix d'Entrée, Cavaliers, $1 00.
Ces bals auront lieu tous les Mardi, Jeudi et Samedi de chaque semaine.

Les MM. les souscripteurs au bals Pares, de société, sont prévenus que ces bals auront lieu tous les vendredis.

ACADEMIE
DE DANSE.

MONSIEURE. BERTÉS a l'honneur d'informer les parents et mères de famille ainsi que le public en général, qu'il a pris des arrangemens avec M. Devoti pour le remplacer dans son leçons de danse et qu'il l'avait deux classes du soir seront établies pour y recevoir des élèves: l'une rue St. Louis No. 121, l'autre rue Chartres No. 14.

Les leçons auront lieu rue St. Louis au No. 121, les lundi, mercredis et vendredis.

Rue St. Charles au No. 14, les mardis, jeudis et samedis, de 8 heures du soir à 10 heures.

M. Devoti se rendra au domicile des personnes qui désireront des leçons particulières. 8fev—d

MARCHANDISES Diverses—900 tiombours figues, 36 barrasques vin rouge de Catalogne, 23 barils vin de Malaga tout, 70 sacs de Noix, 40 barriques vinaigre, madure, 300 jarres huile d'olive, en magasin et à vendre par

J. ROBERT & Co,
2, rue des Magasins

CIGARES—600,000 de la Havane, 1000 de Manille, 1000 log cabin, regalias et canones, en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co,
2, Magasins.

CHANGE sur la Havane, à vendre par
J. ROBERT & Co,
10 fev 2, Magasins.

DOUBLONS Espagnols, à vendre par
J. ROBERT & Co,
10 fev 2, Magasins.

PEINTURE VERTE—Une quantité considérable de peinture verte, en boîtes de 10 à 25 livres, à vendre par ALEX. GOW,
10 fev 29, rue Bienville.

CORDES—200 rouleaux de cordes supérieures, goudronnées, à vendre par ALEX GOW,
10 fev 29, rue Bienville.

FARINE—50 barils, marque des boulangers, au détail, à vendre par CHAS BYRNE, 146 Tchoupitoulas.

FARINE—500 barils à bord du chaland, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
10 fev 48, Tchoupitoulas.

Le soussigné fera des ventes journalières de marchandises sèches, telles que :

Jaconas Indiennes, mousselines françaises, soie et laine, mouchoirs de Madras, cotrie, satin d'Irlande &c.

100 pièces plaitilles,
40 pièces linsdeset,
20 balles toile à chemises et à draps. 10 fev

PAR J. A. BEARD & Co.
VENTE PAR COLPS.

VENDREDI, 16 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à son magasin dans la rue Toulouse, 20 pièces Un bel assortiment de soie, mousselines françaises et brodées, rouleaux de Madras, mouchoirs de Madras, cotrie, satin d'Irlande &c.

Conditions comptant. 8 fev

PAR J. LEVY.
Citrons et Oranges à vendre.

Il sera vendu samedi, le 13 courant, à 10 heures, sur la Levée, entre le marché aux légumes, et l'hôtel des monnaies:

1000 caisses citrons de Messine;
1000 do. oranges, en débarquement du navire Wm. Tell.

Conditions, comptant. 9 fev

PAR J. A. BEARD & Co.
Presse et caractères d'imprimerie

Il sera vendu à l'encan, jeudi matin, à 10 heures, au bureau de Pro-Domestique, rue de la Commune, près la rue du Camp.

Le totalité des caractères d'imprimerie, la presse et son accessoires, saisie pour loyer et vendue pour le compte du propriétaire.

Conditions, comptant. 8 fev

PAR NEWLETT & CENAS.
Vente pour cause de départ.

Il sera vendu jeudi le 11 courant, à midi, à la Bourse St. Louis,

JOHN, mulatre âgé d'environ 11 ans.
LIMERICK nègre " 13 ans.
MARGARET, negresse " 2 ans.
DAVID, nègre, " 30 ans.
Tous négriffe de champ et acclimater.
Conditions comptant 9 fev

PAR J. B. BLANC.

Il sera vendu sur réserve, mardi 16 du courant, à midi, à son magasin de Mesers J. & L. Garnier, rue Royale entre rues Toulouse et St. Pierre, pour clore diverses consignations:

Vin de Beyerman en caisses, Haut Brion, Leoville et St Julien.

Vin en barriques de Beyerman.

Bon vin rouge de famille en barriques de différentes marques.

20 caisses fruits conservés alimentaires de Colins et Bertrand.

Graines de Jardin.

PAR J. B. BLANC.

Il sera vendu mercredi le 10 courant, à son magasin d'encan, rue Canal No. 39.

Une caisse de graines, garanties de la récolte de 1840 et en bon état sous toutes les conditions. 9 fev

PAR DUTILLET & GUINAULT.
Barthelemy Jourdan vs. ses créanciers.

Il sera vendu le samedi 13 mars, 1841, à midi précis, à la Bourse de la Ville, rue des Lois, en vertu d'un arrêt de l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, sous la date du 23 Novembre 1840, les propriétés ci-après décrites abandonnées par Barthelemy Jourdan à ses créanciers.

Un lot de terre situé au dessous de cette ville, dans l'Ile et faubourg Marigny, ci-devant Bourbon, ayant 50 pieds de front sur la rue Bourbon, entre les rues Ste. Marie et St. Andre, sur 120 pieds de profondeur, ensemble les bâtiments et dépendances.

Dix ACTIONS de la Banque de l'Etat de la Louisiane, de $100 chaque.

BOEUFS, nègre inférieur.
DICK, vieux nègre estropié.

CONDITIONS.

Pour les deux nègres et terrains ci-dessus: Mr. Ferdinand—Comptant. Pour le lot de terre situé au faubourg des Religieuses, 1/3 comptant et la balance à 6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois de crédit.

Pour les actions—Comptant.

Pour les esclaves 6 et 12 mois de crédit; le tout en billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les intérêts seront payables à leurs échéances ils portent intérêts à raison de 10 pour cent par an, il est bien entendu que cette clause ne sera pas interprétée de manière à autoriser les acquéreurs à ne retarder le paiement.

Les actes de vente se passeront par devant Louis T. Caire, not. pub. 8 fev—1m

SUCRE Havane—75 caisses sucré Havane blanc, à vendre par CANTIN, DARAN & Co.
8 fev 11 et 13, rue St. Louis.

CAFE Rio vert prime—50 sacs à vendre par CANTIN, DARAN & Co.
8 fev 11 et 13, rue St. Louis.

TABAC en feuilles de la Havane—20 balles pour cigares en gros à vendre par CANTIN, DARAN & Co.
8 fev 11 et 13, rue St. Louis.

TRAITES sur New-York, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co,
8 fev—3 26, rue Bienville.

TRAITES sur Paris, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
8 fev—3 26, rue Bienville.

20 Moulins fromage de Gruyère, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
8 fev—3 26, rue Bienville.

200 Dames-jeanne, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
8 fev—3 26, rue Bienville.

CHARBON et SEL—2000 sacs sel de Liverpool et 100 tonneaux de charbon à bord du navire Queen, à vendre par Wm. G. HEWES & Co. 8 fev

COTONS—1000 barriques cuves de Bourses de Domestiques assorties, à vendre par DAVIS & HOBAT,
8 fev 20, rue de la Douane.

SALDERATUS—30 barriques en magasin et en débarquement du navire Chaucer, à vendre par DAVIS & HOBAT,
8 fev 20, rue de la Douane.

CAFE Rio—3,000 sacs, par le Wendell, de Rio Janeiro, à vendre par WILLIAM PRIHN,
8 fev 16, rue de la Douane.

DIAPERS—3/4, 6/4, 7/4, 9/4, 11/4, 13/4, par le Congress, à vendre par WILLIAM & HAWTHORN,
8 fev 46, rue de la Douane.

SALDERATUS,—en débarquement des navires B. Mack et United States—4 barriques Salderatus; à barriques pot sur, à vendre par G. N. MORISON, Drugnate,
8 fev 11, rue des Magasins.

RIZ—40 barriques riz d'excellente qualité à vendre par BOUERT & HAWTHORN,
8 fev 63, rue Gravier.

HARICOTS blancs—200 barrils, à vendre par BOUERT & HAWTHORN,
8 fev 63, rue Gravier.

CAFE DE RIO—600 sacs actuellement en déchargement, à vendre par CH. DOANE,
8 fev 60, rue Poydras.

CIDRE de Champagne—150 caisses actuellement en déchargement, et à vendre par CH. DOANE,
8 fev 60, rue Poydras.

BEURRE de Goshen—50 fromages, à vendre par CH. DOANE,
8 fev 60, rue Poydras.

TOILES—En pièces et 1/2, 4/4, de qualités assorties.
Britannias 3/4 et 4/4.
Patillas 3/4.
Toiles vertes 4/4, dont la plupart convienment pour l'exportation, à vendre par G. HEWES & Co.
8 fev rue Natchez.

CHAPEAUX—400 douzaines chapeaux de paille d'Italie, jaunes, noirs et gris, diverses qualités, jaunes et noirs, à vendre par ALEXANDER GOW,
8 fev 29, rue Bienville.

AVIS—Le collège de Baton Rouge, est aujourd'hui disposé à recevoir les élèves qui voudront lui confier pour donner une instruction suffisante de toutes les branches d'études enseignées dans les collèges du Sud.

Le Révd. Mr. Bachelot, DD qui préside en outre aux intérêts en général de l'Institution, est chargé de l'enseignement de la théologie, des sciences naturelles et mathématiques, et de la philosophie. Mr. Bachelot, de la langue et de l'enseignement de Latin, du Grec, et des éléments de la langue anglaise; Mr. Charles Brabion, français qui a reçu les meilleurs et les plus honorables témoignages de la part de la littérature française; et W. H. Eaton des mathématiques et des sciences naturelles. Il est aujourd'hui le poids de la plus grande sollicitude de ses chefs l'établissement, dès que les besoins de l'institution l'exigeront. Les succès obtenus par l'organisation actuelle ont engagé les propriétaires à redoubler d'efforts pour conserver la réputation de santé du collège; et par la connaissance exacte de la manière dont il est conduit, ils n'hésitent nullement à en approuver les résultats et à avoir en lui une entière confiance avec l'assurance qu'il sera veillé avec soin et sollicitude tant sous le beau rapport, leurs manières et leur instruction que leurs intérêts, aussi bien que leurs progrès. Les enfants de tout âge sont admis quelque soit du reste le point où ils leur instruction. La position du collège est la plus saine entre parties de l'Etat sous le rapport de la salubrité et de l'agrément.

LOUIS FAVROT, Président.
PHILIP HILTON,
JEON BONNEVE, Directeurs.
C. A. CHOPPIN,
JOHN E. LAVET.
1fev—4 1pc

PENSIONNAT DE GREEN BROOK.
PLAINFIELD—NEW-JERSEY.

Deux lieues et demie de la ville de New-York par le chemin de fer.

EZRA FAIRCHILD PRINCIPAL
Références: MM. J. F. Freeman, Hunt & Leggett, William Squier, Nouvelle-Orléans, M. W. Bayley, de Livingston, Lac l'honorable Théodore Frelling Huyzen de Nouvelle-Yorck.

Les nouvaignes renommés avec plaisir la réunion de plusieurs qui ont donné à l'institution de Green Brook le principal de l'école Green Brook à Plainfield N. Jersey, et précédemment principal de l'école de Hilltop à Newark, et de l'académie de Fairchild Port ainsi dans cette institution, et cette circonstance seule a fait accorder beaucoup de confiance en l'institution de l'élève bien mort.

JAMES CARNAHAN, Président.
JOHN MACLEAN, vice-président et professeur de Grec
ALBERT B. DOD, professeur de Mathématiques.
Collège de New-Jersey, Princeton, 5 février 1840.
27 janv—4 2 f p

DEUX NEGRES de prix à vendre par Jos. A. Beard
GEORGE, âgé de 36 ans, excellente hache et charretier. Une bonne conduite et très robuste, prix net gant.
HARRY, âgé de 31 ans, sujet fidèle et d'un bon caractère et plusieurs garantis.
S'adresser à J. A. Beard, encanteur rue de la Commune.
26 janv—

CIGARES—32 000 cigares de la Havane de diverses manufactures et qualités, à vendre par J. N. RICHEL,
6 fev 61, rue Toulouse.

CAFE—10 sacs café de la Jamaïque, en magasin et à vendre par J. N. RICHEL,
6 fev 61, rue Toulouse.

300 BARILS Sucre de différentes qualités et 100 barriques mélasse sur le Bernard, à vendre par J. NALL & A. BERIN,
6 fev 26, Nlle Levée.

VIN de sherry—200 caisses en magasin, à vendre par HENRY TETE, 13, rue Conti
6 fev

LA MAISON A LOUER—Une charmante maison située entre Carondelet et Baronne. S'adresser à
30 jan B. & A. BOULIE, 35, rue Bienville ou premier.

UNE négresse capable de blanchir et faire la cuisine, et dans une famille trouverait un emploi permanent et avantageux en s'adressant au bureau de cette feuille.

Vente ordonnée par la Cour des Preuves.

Il sera vendu à l'enchère publique, par le juge soussigné de la paroisse Intérieure de la Fourche, le dimanche, douze à Thibodeaux, lundi le 15 février prochain, à 3 heures de relevée, pour le compte des successions des défunts Jean C. Schenberg et son épouse—Une presse d'imprimerie, avec ses caractères et autres dépendances, le tout servant certainement à la publication du "Nouvelliste de la Fourche de Terrebonne."

Conditions: payable une moitié à 6 et l'autre à 12 mois. Paiement aux donnant ses billets endossés à satisfaction.

HYMEN F. KNOBLOE

VINS DE MARSEILLE—700 barriques vin de Marseille, en débarquement du navire Bandol, Elysée Dure, Frères, en magasin et à vendre à des conditions avantageuses par

J. F. BONNET,
6 fev—3pc 3, rue Royale.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,
Nlle-Orléans, le 5 février 1841.

AVIS est donné aux actionnaires de cette banque que l'élection annuelle des directeurs sera tenue dans le local de la banque, lundi le 22 courant, entre les heures A. M. et deux heures P. M.

RICHARD RELY,
Caissier

Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a transporté son domicile au No. 84 rue de Chartres, entre les rues de la Douane et St. Jean— LOUIS A. BARBARIN.

AVIS—Les soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont ouvert une *agence générale et un bureau de renseignements* dans la rue Bourbon No. 76. Indépendamment des bureaux de placement et de renseignements ils se chargeront des recouvrements de rentes et de comptes, et de la copie des documents anglais, français, espagnols et latins, aux conditions les plus modérées. Ils sollicitent instamment le patronage de leurs amis et du public.

J. J. WHITE & BRO.
J. N. RICHEL,
61, rue Toulouse.

CAFE—10 sacs café de la Jamaïque, en magasin et à vendre par J. N. RICHEL,
6 fev 61, rue Toulouse.

AVIS—Les soussignés étant décidés à discontinuer leur vente dans leur magasin, rue de la Commune, No. 26, prient toutes les personnes qui ont des marchandises de bien vouloir les faire enlever avant le 25 de ce mois.

JOS. A. BEARD & Co.
8fev—6

CHAUSSONS verts—10 deux seulliers verts pour bal; 16 pc chaussettes de bain, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
9 fev 73, rue Royale.

GRAINE DE JARDINAGE, GRAVES D'APERGE, &c. &c.

Le soussigné a reçu par les navires Mozart et Francis Beaumont, de France, un assortiment complet de graines de jardinage garanties de la plus bonne qualité, ainsi que le même, quelques milliers graines d'orge de la bonne espèce. Il a toujours à vendre des graines fruitiers, arbres vivies et autres arbres et arbustes verts; ainsi qu'une quantité considérable de plants d'arbustes de terre, à son établissement No. 146, rue des Champs Elisées, près du Jardin des Plantes et de la Pépinière de Cendrillon, à la Nouvelle-Orléans.

F. NEWMAN.

VIN—Vieux vin de Madère et de sherry, par quintal ou par barrique, en colonne d'un et de deux ans, à vendre par ALEXANDER GOW,
8 fev 29, rue Bienville.

VENTES A L'ENCAN.

Vente de CHAUSSURES VIN ROUGE DE MARSEILLES.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

Il sera vendu mercredi prochain, 17 courant, à 11 heures, à la vente sera continuée chaque jour jusqu'à ce que tout soit vendu, dans le magasin, à ce sujet, 14, rue Chartres, 500 barriques vin rouge de Marseilles de Bouchal.

100 barriques do. do. do. mêmes qualités fortes.
100 do. do. do. do. do. do.
Conditions à la vente. 9 fev

PAR DUTILLET & GUINAULT.

Il sera vendu le Jeudi prochain, à 10 heures précises dans la salle, à son bureau, rue Chartres, 1 lot de terre:

Une quantité de livres classiques et autres
Conditions comptant. 9 fev—d

Vente de Syndic.
Vin de Madère de choix.

PAR J. A. BEARD & Co.

Il sera vendu à l'encan vendredi, le 19 courant, à 11 heures, au magasin de MM. Maxwell et Buchanan, No. 42 rue du Camp, en vertu d'un ord. de l'honorable C. Moran, juge de la Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nelle. Orléans, en date du 15 déc. mbre 1840, et à la requête des syndics:

Un pipon vieux vin de Madère des îles sous le vent, abondonnés par Buchanan et Hegan à leurs créanciers.

Conditions comptant. 9 fev

PAR J. LEVY.
Citrons et Oranges à vendre.

Il sera vendu mercredi, le 10 courant, à 10 heures, sur la Levée, entre le marché aux légumes, et l'hôtel des monnaies:

1000 caisses citrons de Messine;
1000 do. oranges, en débarquement du navire Wm. Tell.

Conditions, comptant. 9 fev

PAR J. A. BEARD & Co.
Presse et caractères d'imprimerie

Il sera vendu à l'encan, jeudi matin, à 10 heures, au bureau de Pro-Domestique, rue de la Commune, près la rue du Camp.

Le totalité des caractères d'imprimerie, la presse et son accessoires, saisie pour loyer et vendue pour le compte du propriétaire.

Conditions, comptant. 9 fev

PAR NEWLETT & CENAS.
Vente pour cause de départ.

Il sera vendu jeudi le 11 courant, à midi, à la Bourse St. Louis,

JOHN, mulatre âgé d'environ 11 ans.
LIMERICK nègre " 13 ans.
MARGARET, negresse " 2 ans.
DAVID, nègre, " 30 ans.
Tous négriffe de champ et acclimater.
Conditions comptant 9 fev

PAR J. B. BLANC.

Il sera vendu sur réserve, mardi 16 du courant, à midi, à son magasin de Messrs J. & L. Garnier, rue Royale entre rues Toulouse et St. Pierre, pour clore diverses consignations:

Vin de Beyerman en caisses, Haut Brion, Leoville et St Julien.

Vin en barriques de Beyerman.

Bon vin rouge de famille en barriques de différentes marques.

20 caisses fruits conservés alimentaires de Colins et Bertrand.

Graines de Jardin.

PAR J. B. BLANC.

Il sera vendu mercredi le 10 courant, à son magasin d'encan, rue Canal No. 39.

Une caisse de graines, garanties de la récolte de 1840 et en bon état sous toutes les conditions. 9 fev

PAR DUTILLET & GUINAULT.
Barthelemy Jourdan vs. ses créanciers.

Il sera vendu le samedi 13 mars, 1841, à midi précis, à la Bourse de la Ville, rue des Lois, en vertu d'un arrêt de l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, sous la date du 23 Novembre 1840, les propriétés ci-après décrites abandonnées par Barthelemy Jourdan à ses créanciers.

Un lot de terre situé au dessous de cette ville, dans l'Ile et faubourg Marigny, ci-devant Bourbon, ayant 50 pieds de front sur la rue Bourbon, entre les rues Ste. Marie et St. Andre, sur 120 pieds de profondeur, ensemble les bâtiments et dépendances.

Dix ACTIONS de la Banque de l'Etat de la Louisiane, de $100 chaque.

BOEUFS, nègre inférieur.
DICK, vieux nègre estropié.

CONDITIONS.

Pour les deux nègres et terrains ci-dessus: Mr.